

SUILLÉTON DE L'ABELLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

(Commence le 25 juillet.)

CHANTEREINE

Par Georges de LABRUYERE

Monsieur, objecta Thuriot avec dignité, tant que l'arrêt n'est pas prononcé, le juge peut modifier son vote et le rétracter. Dès ce moment, la majorité devient définitive. Plusieurs qui avaient voté l'acquiescement, se ravisaient, pris de peur. Le dimanche, 10 juin, à quatre heures du matin, la sonnette retentit annonçant la réouverture du Tribunal.

Un long frémissement courut l'auditoire qui était resté là, pendant cette longue délibération, grossissant même d'heures en heures. Ce jour n'était pas né. Des flambeaux au plafond de vulgaires chandeliers éclairaient lugubrement le prétoire. La force armée, appelée par le président, envahit l'enceinte, occupant toutes les issues, menaçant, par son attitude, la foule entassée dans l'étroit espace.

Une sorte de bouillonnement se produisit d'instinct sur cette scène sinistre. Ce fut un million d'inconnus d'angoisses qu'il regarda, suivi de tous les juges, vint reprendre sa place. Il tenait à la main une grande feuille de papier.

C'était l'arrêt. — Faites revenir les accusés, ordonna-t-il en s'asseyant. Ceux-ci défilèrent par catégories, par catégories de pénalité. Les acquittés furent introduits les premiers; puis ceux qui n'étaient stupés que d'emprisonnement; enfin, les condamnés à mort. La lecture de la sentence fut longue. Ils étaient frappés de la peine capitale.

Georges Cadoudal, Gustave Saint-Victor, Bouvet de Lozier, Ruffin, Rochelle, Armand de Poitiers, Charles d'Ilhéou, de Rivère, Michel Roger, Bourban dit Moiray, et Bachelot de Villefort, dit Tancrède, Armand Gaudard, Jean Laplante, Durand, Pierre Cadoudal; puis les cinq clouons: Mandouze, Tintou, Gils, Mouchescafé, et Bouteville-Vivier, Quatre-Parties.

Pendant cette longue mémorature, un terrible anxiété se fit sur l'auditoire, on entendait à tout instant un bruit qui paraissait d'instinct se répéter. Au nom de Saint-Victor, un cri d'effroi se fit entendre au fond du prétoire, tandis qu'Ilhéou, Tancrède, frappé en plein cœur, saisissez aux bras de Chantereine.

La voix d'Hennart reprit, plus accentuée, plus solennelle: — Et, attendu que Jean-Victor Morvan, Jules de Poignac, Lerdan, Julland, la fille Izzy, sont coupables d'avoir pris part à la conspiration, mais qu'il résulte de l'instruction et des débats des circonstances qui les excusent, la cour réduit la peine qu'ils ont encourue à deux années d'emprisonnement.

de sa chère "fille", il prit la direction de la rue Saint-Nicolas en attendant d'une voix joyeuse, soudain interrompue par la vie libre, aussi aléatoire que s'il ne venait pas de subir une longue détention.

— Alons dîner! Les deux jeunes femmes tristement le suivirent. Ils gagnèrent ainsi, par les quais, le Carroussel et la rue Saint-Nicolas. Quand la vieille servante aperçut son maître, ce furent de longues exclamations, et des larmes, et des "Jésus, mon Dieu!" à n'en plus finir. Quelque gaillard qui dépensait le seul homme renvoyé en prison par ce retour à la liberté, Héloïse et Chantereine demeurèrent silencieuses, tout entières à leurs tristes pensées.

Leur esprit, leur cœur n'étaient point présents. Ils avaient suivi, dans les cahots de la Contergerie, les deux condamnés, désormais seuls, maintenant, dans le morne mutisme, dans l'écrasante silence de la sinistre prison. Chantereine paraissait en proie à une agitation qui l'effrayait. — C'est qu'une lutte terrible se livrait en elle, au ton à leur vainqueur, deux sentiments se disputant son âme.

Au-dessus, Caron s'assoupit. Les deux jeunes femmes se retirèrent. Avant de se séparer, au sein de la chambre de Chantereine, Héloïse, pleine d'angoisse, demanda tout bas son amie: — Eh bien, qu'avez-vous résolu? — J'irai répondre à la petite Nivaise, dit-elle, une voix sourde. — XXVII — LA CLEMENCE D'AUGUSTE

Avant huit heures, le lendemain matin, Chantereine frappait aux portes de Landore. Elle s'était hâtée, dans l'espoir de trouver encore le mari, mais n'avait pu se présenter plus tôt. Ce fut madame Landore qui vint lui ouvrir.

— Elle remarqua tout de suite l'air de tristesse, l'air abattu de la jeune fille. — Qu'avez-vous donc, Marie? demanda surprise la femme de Thuriot. Moi qui m'attendais à vous voir si contents, si joyeux! — Georges Cadoudal, Gustave Saint-Victor, Bouvet de Lozier, Ruffin, Rochelle, Armand de Poitiers, Charles d'Ilhéou, de Rivère, Michel Roger, Bourban dit Moiray, et Bachelot de Villefort, dit Tancrède, Armand Gaudard, Jean Laplante, Durand, Pierre Cadoudal; puis les cinq clouons: Mandouze, Tintou, Gils, Mouchescafé, et Bouteville-Vivier, Quatre-Parties.

Pendant cette longue mémorature, un terrible anxiété se fit sur l'auditoire, on entendait à tout instant un bruit qui paraissait d'instinct se répéter. Au nom de Saint-Victor, un cri d'effroi se fit entendre au fond du prétoire, tandis qu'Ilhéou, Tancrède, frappé en plein cœur, saisissez aux bras de Chantereine.

La voix d'Hennart reprit, plus accentuée, plus solennelle: — Et, attendu que Jean-Victor Morvan, Jules de Poignac, Lerdan, Julland, la fille Izzy, sont coupables d'avoir pris part à la conspiration, mais qu'il résulte de l'instruction et des débats des circonstances qui les excusent, la cour réduit la peine qu'ils ont encourue à deux années d'emprisonnement.

Elle se pencha vers le mari, et dit: — Chantereine, toute sanglotante, se jeta dans ses bras. — Ah, fille, fit le bonhomme, en reculant, de ses paumes, la belle ordonnance de sa perruque poudrée, quels gars, que ces gens-là! J'ai cru qu'ils n'en finiraient jamais avec leur levée d'écrou. Et, pressant contre son cœur le

front de la bonne madame Landore commençait à se rembrunir. — De qui voulez-vous parler? demanda-t-elle d'un ton presque sévère; je suppose qu'il ne peut être question de ces hommes qui ont conspiré contre la vie de Napoléon? Landore ne peut s'entretenir pour une semblable cause!

— Oh! madame, je vous en supplie! Implore Chantereine. — Que voulez-vous donc? fit la femme de Thuriot en se levant, pleine d'inquiétude et de trouble. — Je vous l'ai dit, voir l'Empereur. — Pour lui demander la grâce de ses plus chers créanciers? — Pour le supplier de laisser la vie à de nobles cœurs qui, pour servir un autre parti que le sien, n'en sont pas moins des soldats, des héros, idéaux faits pour plaire à son âme de soldat.

— Mais vous êtes folle! l'Empereur ne vous écouterait pas! — L'Empereur m'entendra. — Il ne vous recevra même pas! — Si puisqu'il a lui-même manifesté le désir de me voir. — C'était pour votre père. — Au contraire, à cette confiance.

Chantereine ne répondit pas. Son visage, ses yeux baissés, sa bouche, tout son être assombri et comme harassé sous le poids d'une somme insurmontable de douleur, dénotait sa peine, le cruel émoi de son âme. Pourtant, faisant effort sur elle-même, elle leva sur son interlocutrice ses beaux yeux brûlés de larmes.

— Ne m'avez-vous pas offert d'être conduite chez l'Empereur? prononça-t-elle enfin. — Oui, pour obtenir le pardon de votre père, s'il était condamné. Mais, grâce à Dieu! il n'est plus besoin de remise, puisque les juges l'ont acquitté!

— Vous vous trompez, madame, dit Chantereine éperdue, plus que jamais la clémence est nécessaire. — Que voulez-vous dire? — Je veux voir l'Empereur! — Et pourquoi faire, grand Dieu! — Pour le supplier, pour l'implore! répondit la petite Nivaise, comme faisant effort sur elle-même. — En faveur de qui? — En faveur d'amis qui me sont chers, d'hommes généreux et chevaleresques n'ont commis d'autre crime que d'aimer leur pays et de servir leur Dieu!

BOBET FRÈRES

Manchands de douves en chêne pour l'exportation à l'étranger

CHANTIER ET BUREAU S. Peters au coin St. James Téléphone: Jackson 807 Uplown 305

D. MERCIER'S SONS Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

LES INTÉRÊTS LEVERT

Les propriétés Levert, situées à Levert; les plantations Ellen Kay à Shirley près de Bunkie; et les plantations Rienzi et Webre près de Thibodaux, qui appartiennent et que le Levert-St. John Incorporated, Levert and Martinez et le Levert-Morvant Planting Co., cultivent sont parmi les plus importantes plantations dans la région sucrière en Louisiane.

Le Levert-Morvant Planting Co., possède les plantations de Rienzi et de Webre près de Thibodaux. Les deux propriétés sont admirablement dirigées par M. Waller C. Morvant. Les cannes que l'on cultive sur les plantations Rienzi et Webre sont envoyées à l'usine de la plantation Rienzi; une usine entièrement moderne qui a des rouleaux à esix pieds, des "double effects" ainsi que toutes les autres inventions modernes nécessaires à une usine de ce genre.

Les propriétés St. John comprennent les plantations Banker, St. John Stella et Cathoula. Ces terres couvrent une superficie de 10,783 acres et ont une usine dont les moulins broient chaque jour 1,200 tonnes de cannes à sucre. Ces plantations appartiennent et sont opérées à Levert par la maison Levert-St. John Incorporated. Ils sont les plus grands fabricants de sucre en Louisiane et ont de tout temps soutenu les agriculteurs de l'Etat. Des terres qui appartiennent cette maison 4,855 acres sont cultivées, et 600 sont en pâturages. Le reste est en marécages en bois.

L'usine est une des plus modernes et des plus grandes existant dans aucune partie de la région sucrière de l'Etat. Les membres du Levert-St. John Incorporated sont des hommes bien connus et estimés dans le sud de la Louisiane. En plus ils ont depuis bien des années pris le plus grand intérêt dans l'industrie sucrière. Ils sont en tout point modernes ne se servant que d'idées et de méthodes modernes produisant du sucre du premier ordre.

Les officiers de cette association sont: J. B. Levert, Président; Dr. F. J. Kearney, Vice-Président; Albert O. Levert, Directeur en Chef;

GEN. BEAUREGARD BEFORE THE WAR

ADDRESS DELIVERED BY COLONEL H. J. DE LA VERGNE IN THE CONVENTION HALL HOTEL GRUNEWALD ON THE EVENING OF MAY 28, 1918. CENTURY OF GEN. P. F. BEAUREGARD.

The Beauregard family is one of the oldest and most illustrious of Louisiana. In Europe the records go back to XIIIth Century when Tudor, surname the "Young" at the age of sixteen headed a party of Welsh in revolt against Edward the First, King of England. Jacques Toutant de Beauregard was the first to come to Louisiana under Louis XIV as commander of a militia. After having assisted the colony in many ways he returned to France, carrying with him a cargo of timber for Naval construction. The cross of St. Louis was his reward. He finally settled in Louisiana and married Miss Madeleine Cartier. One of their sons Louis, they had one daughter and three sons, the youngest of whom Jacques Toutant de Beauregard married in 1808 Miss Helen Judith de Rogge descended of the Italian Duke of Rogge and Medona of the illustrious house of Este. Several children were born to them, the third being Pierre Gustave Toutant de Beauregard the great Southerner and Confederate General. It was on the plantation of his father in the Parish of St. Bernard that Pierre Gustave Toutant de Beauregard saw the light of day on the 28th of May 1818. At the age of eight he was sent to a primary school kept by Mr. V. de Bouchell near New Orleans.

His dominant trait was that early on he was a marked passion for everything pertaining military life, the rest of his future career. At seven he went to New York City where he spent four years under the instructions of Messieurs Beaumont, retired officers of the French Army who both had seen service under Napoleon. In 1834 at the age of sixteen he entered as a cadet the United States Military Academy at West Point. On July 1st 1836, he graduated second out of a class of forty-five. He joined the army as a second lieutenant in the 1st regiment of Artillery but was soon attached to the corps of engineers and was promoted Lieutenant in June 1839. He helped in the building of Fort Adams, Newport Harbor, R. I. and also in the defenses of Pensacola, Fla. The Bay of Matanzas was surveyed by him. He supervised the repairs of Fort Jackson. At the construction of Tower Dupre, the repairs of the

Je recommande le Peruna A



Tous Ceux Qui Souffrent De Catarrhes-

Mrs. William H. Hinchliffe, No. 20 Myrtle St., Beverly, Mass., nous écrit: J'ai pris quatre bouteilles de Peruna et je puis dire que cela m'a fait beaucoup de bien pour un catarrhe à la tête et à la gorge. Je

defence to New Orleans, of Fort Mchenry, he was the chief Engineer. In 1841 September 18th he married Laura Marie de Villiers, granddaughter of Major General Jacques Philippe Villiers, a hero of the battle of New Orleans and second American Governor of Louisiana. Two sons and one daughter were born; Judge Rene T. Beauregard, Henry T. Beauregard and Laura, who was the wife of Col. R. A. Lamendon. With the greatest distinction he went through the Mexican War from 1846 to 1848 and won considerable renown as a Strategist and engineer at Tampico and Vera Cruz. He was commissioned captain for gallant and meritorious service in the battles of Contreras, Churubusco, at Chapultepec he was twice wounded and at the taking of the City of Mexico, he was wounded a third time. He covered himself with distinction and glory. After the Mexican War he was engaged as Captain of the corps of engineers and was entrusted with the construction of the Custom House and the Mint in New Orleans.

La Buildings which are monuments of his genius and talent. He also supervised the repairs of various forts and defenses. When the Southern States of the United States seceded from those of the North and organized themselves into a confederation under Jefferson Davis, Beauregard resigned his commission of Superintendent of the Military Academy of West Point in Feb. 1861 and stood with the South. He was named Brigadier General by Mr. Davis and sent to Charleston, S. C. His defence of that City and Harbor was the most scientific complete and perfect of all the defenses devised during the War. It was by his order that the first shot of the mighty Civil war was fired at 1:30 A. M. April 12, 1861.

He was destined to throw a luster on his name that was never to vanish and as an inheritance to his posterity the honor and glory achieved on the battle field.

Travelers' Insurance Company

Table with columns: ASSETS, LIABILITIES, and various financial figures. Includes sub-sections for 'FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 1917' and 'REAL ESTATE OWNED'.

INJECTION BROU

Le traitement logique, Direct—Prompt—Efficace Pour la MALADIE LA PLUS REBELLE

On demande: Une jeune femme de ménage qui sache bien conduire. S'adresser: 6120 Rue Saratoga, Téléphone: Walnut 2174.

ON DEMANDE

Une bonne ayant de l'expérience. On préférerait une jeune femme. Elle devra savoir parler le français aussi bien que l'anglais. On donnera de bons gages. Il lui faudra faire savoir son âge et envoyer des références. S'adresser Mrs. S. G. S., 715 Jordan, St. Shreveport, La.

COL. H. J. DE LA VERGNE

Attorney at Law Has removed his office to 610 Ardubon Bldg. Telephone Main 215

FIGALLO'S 52 YEARS LIFE

Best Italian Restaurant in City 722 IBERVILLE ST. Anthony Guiffria, Prop.

MATHEY-CAYLUS Le CAPSULES Remède Français. Pendant plus d'un demi-siècle, les médecins européens les ont prescrites et elles ont obtenu les résultats excellents. Dans toutes maladies provenant des écoulements urinaires elles agissent promptement et complètement. Chez tous les pharmaciens, CHIN & CIE, Paris. E. FROGNER & CO. INC., New York.

Table with columns: RATES OF ANNUAL PREMIUMS DECLARED PAID IN 1917, and ANNUAL PREMIUMS. Lists various insurance rates for different policies and amounts.